



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(selon Règlement CE N° 1907/2006 – Annexe II)

Date de création : 07/01/2022

Date de révision : 15/8/17 Version : 1

HUILE BRUTE DE CALOPHYLLUM INOPHYLLUM PRESSEE A FROID

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 - Identification de la substance/préparation :

Huile vierge de Calophyllum Inophyllum, pressée à froid

1.2- Utilisation de la substance/ préparation :

Matière première pour formulation cosmétique à usage externe

1.3 - Identification de la société/ entreprise :

PI
n : Teihombe Androy

1.4-Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +261 20 20 20 20
Composer un des deux numéros indiqués plus haut.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Non classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Néant.

3- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique usuel / Définition : 100 % Calophyllum inophyllum

3.1-Composants (INCI) CAS EINECS

Nom INCI / INCI Name :	-
Nom INCI Europe / European INCI name :	-
N°CAS :	2411-25-4
N°EINECS :	310-127-6

3.2- Préparations dangereuses : Néant



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

3.3- Préparations non dangereuses :

Donnée non disponible.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1- Inhalation :

Pas de risque d'inhalation massive.

4.2- Contact avec la peau :

Enlever les vêtements souillés.
Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse.
Si une irritation apparaît, consulter un médecin.

4.3- Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 5-10 minutes en maintenant les paupières écartées. Si une gêne visuelle, rougeur ou irritation apparaît, consulter un spécialiste.

4.4- Ingestion :

Rincer la bouche. En cas de troubles, consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Classe d'inflammabilité :

Combustible.

5.2- Prévention :

Ne pas fumer.

5.3- Moyens d'extinction appropriés :

Tous les agents d'extinction sont utilisables. Eviter l'eau.
Retirer les conteneurs de la zone d'incendie, si l'opération est possible et sans danger.
Sinon les refroidir par pulvérisation d'eau pour éviter la rupture ou la corrosion, en poursuivant l'opération longtemps après l'incendie.

5.4- Dangers particuliers résultant de l'exposition de la préparation aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Peut être dégagé en cas d'incendie : oxyde de carbone, oxyde d'azote (NOx).

5.5- Equipement de protection spécial :

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Les épandages peuvent être glissants. Se référer aux mesures de protection énumérées aux paragraphes 7 et 8. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipement de protection.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3- Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent et évacuer dans le réseau que lorsque le pH aura été ramené entre 5,5 et 8,5.
Se reporter aux paragraphes 8 et 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

7.1- Manipulation :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Les équipements et procédures recommandées sont :

- Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.
- Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du Travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

7.2- Stockage :

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière en récipients fermés et à une température inférieure à 40°C. Les emballages et conteneurs peuvent être en revêtement epoxy ou en PE. Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

7.3-Utilisation (s) particulière (s) : Néant.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CE.

Mesure d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate des zones de travail.

8.1- Valeurs limites d'exposition : Non

applicable.

8.2- Protection respiratoire :

E 4. 3.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Non applicable.

8.3- Protection des mains :

Non requis.

8.4- Protection des yeux :

Eviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité ou des écrans faciaux.
Prévoir des fontaines oculaires et des douches de sécurité dans les ateliers où est manipulée la préparation de façon constante.

8.5- Protection de la peau : Voir

paragraphe 11.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Informations générales :

Aspect : Liquide huileux de couleur verte

Odeur : Caractéristique de la noix.

9.2- Informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH :	non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	donnée non disponible
Point d'éclair :	donnée non disponible
Point de fusion :	33.5°C
Inflammabilité (solide, gaz) :	donnée non disponible.
Propriétés explosives :	donnée non disponible.
Propriétés comburantes :	donnée non disponible.
Pression de vapeur :	non applicable.
Indice de réfraction à T = 40°C :	1.471-1.495
Densité relative à T = 20°C :	0,910-0,960
Solubilité :	soluble dans les huiles
Hydrosolubilité :	nulle
Coeff de partage n-octanol/eau :	donnée non disponible.
Densité de vapeur :	donnée non disponible.
Taux d'évaporation :	non applicable



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité :

Stable dans les conditions normales.

Durée de vie :

3 Ans

Spécificité :

Ce produit commence à se solidifier en dessous de 18°C et reprend l'état liquide au -dessus

Réactions dangereuses sous certaines conditions et en cas de rejet dans l'environnement:
Aucun(es) dans des conditions normales.

Matières à éviter :

Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun(es) dans des conditions normales.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non attendu comme étant toxique, irritant et sensibilisant de part la connaissance des composants.

Informations toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] :

Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] :

Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] :

Aucune donnée disponible.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg/24h] : Aucune donnée disponible.

Administration cutanée (lapin-rat) [mg/kg/24 heures] :

Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures) :

Aucune donnée disponible.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité - Informations relatives aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

Mobilité :

Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible.

Er -



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Résultats de l'évaluation PBT :
Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs :
Aucune donnée disponible.

DB05-valeur [mg/l] :
Aucune donnée disponible.

DCO-valeur [mg/l] :
Aucune donnée disponible.

CL50- 96 Heures - poisson [mg/l] :
Aucune donnée disponible.

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] :
Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] :
Aucune donnée disponible.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Rejets :

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Evacuer conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage. Contacter le fournisseur si nécessaire.

Dispositions locales :

Détruire conformément aux règlements de sécurité régionaux/nationaux ou communautaires en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classé.

Voie terrestre (ADR) : Non réglementé

Voie maritime (IMDG) : Non réglementé

Voie aérienne (IATA) : Non réglementé

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Evaluation de la sécurité chimique : donnée non disponible.

Non attendu comme étant dangereux de part la connaissance des composants.

Etiquetage de la matière suivant la réglementation CEE sur les Substances et Préparations dangereuses (à usage professionnel) :

Nom des composants participant au danger : Néant.

En cas d'

3.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

16 -AUTRES DONNEES

Utilisations recommandées & Restrictions: Les spécifications et les informations techniques du produit peuvent être obtenues chez votre fournisseur.

Autres données Révision :

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 1907 / 2006 du Parlement Européen et du Conseil.

Les informations techniques et commerciales sont fournies à titre de simple information et sans garantie, en l'état actuel de notre connaissance et de notre expérience de la matière et n'est pas exhaustive.

Elles s'appliquent à la matière en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention contraire.

En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau puisse apparaître.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'une matière est utilisée à d'autres usages que ceux pour lesquels elle est conçue.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait de la matière.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de la matière.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation de la matière pour lesquelles il est seul responsable.

Cette fiche ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur de la matière de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs à la matière, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Cette matière est exclusivement réservée aux professionnels avertis. Tout acheteur le reconnaît et l'accepte expressément en passant commande.

En cas de revente de la matière, nous déclinons toute responsabilité contractuelle en vers les sous-acquéreurs.

Cette fiche a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour cette matière.

Si la matière est utilisée en tant que composant d'un autre mélange, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.